



BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

Fraction de 13%

Bordereau à retourner : - par courrier à l'adresse de l'institut ou par mail à l'adresse suivante : stm@ifaptitude.fr

Nous vous remercions de compléter les informations ci-dessous afin de nous permettre de vous envoyer le reçu libérateur qui vous permettra de justifier du versement de la fraction de 13% de la taxe d'apprentissage.

ENTREPRISE :

Nom de l'entreprise :

Nom du dirigeant :mail :

SIRET :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Nom de l'interlocuteur de la T.A. :

Mail : Tél :

VERSEMENT :

Montant de la taxe versée :

Mode de paiement :

chèque (à l'ordre de IFAP'TITUDE)

virement : effectuez le virement sur le compte de la BNP PARIBAS

IBAN : FR76 3000 4022 7800 0101 4753 403 – BIC : BNPAFRPPTAS

En indiquant dans le libellé : Versement de la T.A. et nom de votre société

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'entreprise :

**Les élèves auxiliaires de puériculture vous remercient sincèrement
pour votre confiance et pour votre soutien.**